



Ecole Elémentaire Aimé LEGALL
6, Allée des écoles
06370 MOUANS-SARTOUX

CONSEIL D'ECOLE DU 07 NOVEMBRE 2013

Le 07 NOVEMBRE 2013 à 17h00, les membres du Conseil d'Ecole se sont réunis dans la salle TICE de l'Ecole Aimé LEGALL pour débattre sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du nouveau Conseil d'école
- Conseil d'élèves
- Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole
- Rentrée 2013
 - nouvelle équipe enseignante
 - effectifs / répartition
 - nouveaux rythmes scolaires
 - enseignement des langues vivantes
- Calendrier scolaire 2013/2014
- Règlement intérieur
- Projet d'école 2012/2015
- Questions des Parents d'élèves
- Questions diverses

➤ Présentation du nouveau Conseil d'Ecole

Le Directeur remercie les personnes présentes et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres : parents d'élèves, délégués d'élèves et DDEN .

➤ Intervention de deux représentants des élèves

Selma et Louis font part des demandes et/ou observations que l'ensemble des élèves de l'école souhaitent soumettre à l'approbation du Conseil d'Ecole.

○ **Toilettes extérieures**

- Renouvellement de la demande d'eau chaude.
- Problème du manque d'intimité pour les garçons utilisant les urinoirs : demande d'installation d'un rideau à lamelles plastiques.
- Est-il possible d'équiper un box d'une poignée au mur pour aider les élèves plâtrés ? réponse donnée par M l'Adjoint à l'Education : ces élèves utiliseront les toilettes du premier ou du deuxième étage déjà équipés.

- **Cours de récréation**

- Pelouse :

- proposition de remplacer la pelouse naturelle par une pelouse synthétique ou un revêtement « type aires de jeux d'enfants » où pourraient être installées des tables de tennis de table en béton ...
- Demande de plantation d'une haie.

Les élèves sont invités à contacter Mr Rebuffel pour l'élaboration du projet d'aménagement pour s'assurer de sa faisabilité.

- Proposition de modification du marquage dans la cour en fonction des activités pratiquées.
- Activités
 - Foot, basket, course : demande aux enseignants d'utiliser le mini stade sur le temps de récréation.
 - La zone de foot pourrait être utilisée pour le mini-basket
 - Projet de révision des plannings et des règles de l'école en fonction de la nouvelle organisation de la semaine.
- Cartes Pokémon : suite aux nombreux conflits engendrés par leur gestion, le conseil d'élèves a décidé la suspension des cartes jusqu'au 1^{er} décembre.

Les élèves ont retenu 3 priorités (aménagement de la zone pelouse, règles de l'école/plannings des activités, marquage de la cour) pour lesquelles se sont désignés des responsables. Ceux-ci sont chargés de recruter, au sein de l'école, d'autres élèves pour réfléchir avec eux sur le sujet.

- **Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole**

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **Rentrée 2013**

- **Equipe enseignante**

Mr Tredan reprend la CLIS DV après 1 an de formation. Mme Payan a une classe se CM2 à temps complet. Mme MAILLAN assure la décharge du directeur et le complément de temps partiel de Mme DECHEZELLES.

- **RASED/REGAD**

Mme MAKOWKA rappelle les missions du RASED (remédiation et prévention des difficultés d'adaptation scolaire) et son cadre d'intervention auprès des élèves en difficulté (aide à l'apprentissage). La plaquette « RASED » en ligne sur le site de l'IEN Val de Siagne sera affichée à l'école.

Mme QUADRUPPANI est nommée sur le poste de psychologue des écoles du secteur dont dépend notre école. Elle se tient à disposition de tout parent qui souhaiterait la contacter.

- **Médecin scolaire**

Mme Patricia BEYER est nommée sur le poste.

- **Effectifs et répartition**

254 élèves sont répartis dans 12 classes ; 6 élèves sont inscrits en CLIS Déficients Visuels.

- 2 CP de 21 élèves, 1 classe de cycle II de 24 élèves (8 CP + 16 CE1), 1 CE1 de 24 élèves, 1 CE 1 CE2 de 23 élèves, 1 CE 2 de 22 élèves, 1 CE2/CM1 de 23 élèves, 1 CM1 de 23 élèves, 1 classe de cycle III de 25 élèves et 2 CM2 de 23 et 25 élèves.

- **Nouveaux Rythmes Scolaires**

Premières constatations :

- Meilleure répartition du temps scolaire sur la semaine : après-midi écourtés, 1 matinée de classe supplémentaire.
- Pas d'absentéisme le mercredi matin.
- Fatigue des élèves (CP, CE1 notamment) en fin de semaine.
- Articulation APC et temps périscolaire à améliorer.

- **Enseignement des Langues Vivantes**

Mlle BENEDETTI, assistante d'italien, et Mme RINAUDO assurent l'enseignement de l'italien ; les Enseignants habilités et Mlle LEITER, assistante d'anglais assurent l'enseignement de l'anglais.

L'organisation de cet enseignement reste très compliquée.

L'ELV ne peut être assuré que sur une durée réduite de l'année scolaire. Cet enseignement devrait être dispensé par des professeurs de langue vivante assistés des Assistantes (comme le terme le définit) étrangères.

- **Calendrier scolaire 2013/2014**

En récupération du lundi 2 septembre, les élèves viendront en classe, **toute la journée**, les mercredi 13 novembre 2013 et 11 juin 2014.

- **Règlement intérieur**

Approuvé à l'unanimité des membres présents, il restera en vigueur jusqu'à la première réunion du Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2014/2015.

- **Évacuation Ecole**

Il y a eu 2 évacuations de l'école : un exercice et une évacuation inopinée. A chaque fois, évacuations rapides et comptage efficace.

- **Projet d'école 2012/2015**

Un exemplaire papier est donné aux parents : les actions 2013/2014 concernent essentiellement

- la poursuite du développement de l'utilisation des techniques informatiques de communication
- la poursuite du travail de réflexion entrepris à travers du conseil d'élèves

➤ **Questions des Parents d'élèves**

- Activités de l'Association
 - Actions de l'Association dans l'année :
 - dessins d'enfants pour la décoration des cabas (vente de Noël)
 - action « jouets » en faveur des RESTOS DU CŒUR
 - soirée jeux, tombola de fin d'année ...
 - Don de l'Association à l'école de 2200€ : l'école transmettra les projets et/ou besoins ultérieurement.

➤ **Questions Mairie**

- **Organisation des différents lieux de vie**

Un espace ludique accueillant de 12 à 15 enfants va être créé dans chaque école, comportant une cinquantaine de jeux. Ceux-ci seront proposés par des animateurs ayant reçu une formation au préalable. Dans un premier temps, l'accès à cet espace ludique ne sera possible que sur le temps périscolaire.

- **Organisation du temps de midi**

Les élèves sont récupérés par l'animateur référent dans la classe. Les élèves de cycle II déjeunent les premiers. Le passage au self est libre pour chaque enfant. Un pointage fait par un animateur permet de vérifier que chaque enfant s'est présenté en cantine.

Après le repas, des activités diverses sont proposées dans chaque cour. Certains enfants désiraient bénéficier d'un temps « à ne rien faire ».

- **Rapide bilan des travaux de l'été**
 - Reprise du revêtement de la petite cour
 - Travaux de rénovation de la cantine

- **Secourisme : taux de formation parmi le personnel**

Tous les animateurs et les ATSEM sont formés aux gestes de premiers secours. Une formation (rappel) concernant l'évacuation d'un bus est prévue.

- **Y a-t-il un intervenant BCD cette année sur le temps scolaire ?**

Non. La mairie propose 6h hebdomadaires d'animation.

- **Y a-t-il toujours des Commissions « Menus de Cantine » ?**

Non. La commune fonctionne sur un plan alimentaire annuel décliné par mois, selon les légumes et/ou fruits produits à la ferme de Haute Combe.

D'après un sondage réalisé auprès des familles, parmi les réponses, 97% ont dit être satisfaites et précisent avoir fait évoluer leurs pratiques culinaires personnelles.

Question ALSH

- les **films et jeux vidéo** proposés aux enfants sur le temps de garderie : y a-t-il des jours dédiés à certaines tranches d'âges (CP versus CM2 par exemple ?). A quelle fréquence ce type d'activité est-il proposé ? Pour quelle durée ?

C'est un point de vigilance à retravailler. L'acquisition d'ouvrages dont l'ALSH aura le contrôle assurera la projection de films adaptés à l'âge des enfants. Par ailleurs, en cas de pluie, le temps d'utilisation de jeux vidéo sera davantage surveillé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait à Mouans-Sartoux, le 3 décembre 2013

Le Directeur, président du conseil d'école
Les Représentants des parents